

COLLORAFI Bernard  
21 B, chemin de l'Estelle  
06 110 LE CANNET

LE CANNET le 1° Août 1997

lettre recommandée AR

MC DONALD'S FRANCE  
à l'attention de  
Isabelle KUSTER  
Actimart 1140 rue Ampère  
BP 309  
13798 AIX EN PROVENCE

Chère Isabelle,

J'ai bien reçu ta lettre du 23 Juillet courant.  
Permetts moi tout d'abord de te dire que cette lettre ne manque pas de cynisme et d'hypocrisie.

En effet vous êtes parfaitement au courant de la situation catastrophique de ces 2 restaurants depuis octobre 96 date à laquelle vous avez imposé plusieurs ouvertures de la Chaîne qui ont concurrencé mes restaurants et je n'ai pas manqué de vous le signaler soit oralement soit par écrit et également dans mon assignation du 08 septembre 1997.

D'autre part vous recevez les comptes d'exploitation des restaurants et vous suivez scrupuleusement leurs résultats.  
Vous ne pouvez donc pas ignorer cette situation.

Il est surprenant et que vous vous manifestiez subitement aujourd'hui.

Je te rappelle les baisses de CA dues à ces ouvertures :

SEBOL S.A.	B et O
par rapport à N-1	par rapport à avril 97 et proportionnellement à la saisonnalité.
OCT 96 : -36%	
NOV 96 : -40%	
DEC 96 : -39%	
JAN 97 : -40%	
FEV 97 : -39%	
MAR 97 : -45%	
AVR 97 : -38%	Ouverture Antibes les Pins et Vallauris
MAI 97 : -45%	-19%
JUI 97 : -39%	-09%
JUL 97 : -40%	-21%

page 2

Ces quelques chiffres indiquent que ce n'est pas ma gestion qui est en cause et que seules les ouvertures de plusieurs restaurants ont provoqué les diminutions importantes des CA entraînant par là-même les carences de trésorerie.

A ce titre je te fais remarquer qu'à ce jour je n'ai reçu aucune observation sur ma gestion bien que je paie 5% de redevance service sur le chiffre d'affaires ce qui veut dire en contrepartie les conseils du FRANCHISEUR tant pour les opérations que pour la gestion.

De deux choses l'une , ou comme je le pense je n'ai pas commis de faute de gestion, ou j'en aurais commis une que vous auriez due me signaler et dans ce cas apparemment vous avez failli à vos obligations contractuelles.

Les situations de trésorerie ne permettent pas aujourd'hui de payer ces factures.

Bien entendu dès que cela sera possible je ne manquerai pas de régler ces suspens .

Reçois , chère Isabelle, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a long horizontal stroke and a final vertical stroke.

cc : Denis HENNEQUIN